

Auto-école Meziane
25 Bis rue du Malvoisie
11100 NARBONNE

PARCOURS DE FORMATION PASSERELLE A2 VERS A

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Pour obtenir la catégorie A du permis de conduire, vous devez être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et avoir suivi une formation de 7 heures avec succès.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique pourra être suivie en fonction de vos disponibilités dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box).

2 Heures de théorie qui consistent à sensibiliser aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et aux accidents, la vitesse et ses conséquences, le comportement du conducteur...

Parcours pratique

- 2 Heures de pratique hors circulation : permettant l'acquisition des compétences et connaissances suivantes : Equipements indispensables, connaissance des principaux organes du véhicule, maîtrise technique du véhicule hors circulation.
- 3 Heures de pratique en circulation : permettant de connaître
 - L'utilité et le respect des règles, de l'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers, des facteurs et de la prise de conscience des risques
 - L'utilité de maîtriser les savoirs faire et techniques simples indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite
 - Travailler sur le processus détection-analyse-décision-action

À l'issue de cette formation, vous recevez une attestation dont un exemplaire est fourni aux services de création des permis de conduire.

/ ! \ la seule attestation de suivi de la formation n'autorise pas à conduire. Seule la délivrance de la catégorie A du permis de conduire vous donne le droit de conduire les véhicules qui relèvent de cette catégorie.